DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité

ARRONDISSEMENT

DE CHARTRES

MAIRIE DE VER-LES-CHARTRES

CANTON DE CHARTRES 2

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2021

Convocation du : 04 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 10 juin, à 20 h 30 minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 4 juin, se sont réunis en séance publique à la salle des fêtes de Ver-lès-Chartres, sous la présidence de Monsieur Max VAN DER STICHELE, Maire.

Nombre de conseillers

en exercice: 15

<u>Étaient présents :</u>

Monsieur Max VAN DER STICHELE, Maire; Monsieur Ludovic LECOIN, 1^{er} adjoint au Maire; Monsieur Jimmy RONCE, 2^{ème} adjoint;

Nombre de conseillers

présents : 12

Monsieur Stéphane BOURGEOIS, 3ème adjoint;

Nombre de conseillers votants : 14 Madame Marie-Ange ABADIA, Madame Marie-Françoise BOUCHER, Madame Françoise GUILLO, Madame Claudette TRAVERS, Monsieur Jonathan DUVAL, Monsieur Olivier FAUCHEUX, Monsieur Benoit FLEURY, Monsieur Michel JAFFRE

Absents excusés :

Madame Delphine BRAULT ayant donné pouvoir à Monsieur Max VAN DER STICHELE, Monsieur Clément CAVART ayant donné pouvoir à Monsieur Benoit FLEURY Madame Françoise TRICHEUX

Secrétaire de séance : Monsieur Jonathan DUVAL

Monsieur VAN DER STICHELE ouvre la séance du conseil municipal à 20 h 30 et demande s'il y a des commentaires à apporter sur la rédaction du compte rendu de conseil du 11 mai 2021.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve le compte-rendu de la séance du 11 mai 2021.

Monsieur VAN DER STICHELE propose au conseil municipal de modifier l'ordre du jour comme suit :

- √ ajout d'un point supplémentaire :
 - « Sivos –Conventions et facturation»

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification de l'ordre du jour.

I POINT TRAVAUX

Monsieur Olivier FAUCHEUX demande si des projets sont en cours.

a) Projet restaurant scolaire

Monsieur VAN DER STICHELE et Monsieur Jimmy RONCE relatent qu'actuellement un choix de matériel est en cours aux fins d'équiper la cuisine du restaurant scolaire.

Madame Marie-Ange ABADIA explique qu'elle est en contact avec Monsieur CHARLEMAGNE de la cuisine centrale de CHARTRES METROPOLE (prestataire qui livre les repas de la cantine scolaire) à cet effet.

b) Projet Cœur de village

Monsieur VAN DER STICHELE précise que des contacts ont été établis avec des riverains afin d'évoquer ce projet.

II REGIES

Monsieur VAN DER STICHELE relate le fait qu'à la demande du Trésorier Principal il convient de mettre à jour les régies de recettes communales (perceptions d'espèces et de chèques dans le cadre des fêtes communales...).

En effet, depuis le printemps 2021, une délégation de la Trésorerie a été mise en place auprès de la Banque Postale et dorénavant les fonds perçus dans le cadre des régies doivent y être déposés.

A cet effet et afin de simplifier le transfert, La Trésorerie souhaite qu'il soit effectué un tri dans les régies communales qui sont au nombre de trois actuellement afin de n'en conserver qu'une seule.

Par ailleurs et dans ce même but, un contrôle de régie a eu lieu le 31 mai dernier et il a été décidé en accord avec les agents de la Trésorerie de :

- Supprimer la régie de recettes « CCAS »
- Supprimer la régie de recettes « droit de place du marché communal »
- Conserver la régie de recettes communale
- Modifier le régisseur titulaire actuel (Monsieur Ricardo ABADIA agent technique) et pour plus de facilité de gestion (secrétariat à la mairie), nommer :
 - o Madame Catherine BEAUMONT secrétaire de mairie Régisseur Titulaire
 - o Monsieur Ricardo ABADIA agent technique Suppléant

Monsieur VAN DER STICHELE évoque la question de la vente de boissons lors des manifestations. En effet, à la demande de la Trésorerie, il conviendrait de mettre en place un système de tickets pour toute vente. Il a également été évoqué le fait que seul le Régisseur Titulaire peut encaisser les recettes, ce qui pose un problème d'organisation pour l'encaissement lors des repas communaux. Des contacts avec la Trésorerie ont eu lieu et il a été proposé comme option de confier cette activité à une association communale.

Un échange s'engage entre les membres du conseil municipal afin de trouver une solution adaptée.

III SIVOS / CONVENTIONS ET FACTURATION

a) Convention relative à la mise à disposition des locaux communaux

Monsieur VAN DER STICHELE fait part aux membres du Conseil Municipal de la mise en place de cette convention indiquant que la commune met à disposition du SIVOS CMV les locaux communaux (école, restaurant scolaire) en l'état et à titre gratuit.

Il est stipulé que les charges locatives sont à la charge du SIVOS CMV. Monsieur VAN DER STICHELE précise qu'il est en attente des métrés de la part de l'assureur pour pouvoir valider cette convention.

b) Convention de mise à disposition des services administratifs et techniques

Monsieur VAN DER STICHELE fait part aux membres du Conseil Municipal de la mise en place de cette convention indiquant que la commune met à disposition du SIVOS CMV le personnel communal contre une compensation financière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité,

- Donne tous pouvoirs au Maire pour la signature de la convention relative à la mise à disposition des locaux communaux
- Donne tous pouvoirs au Maire pour la signature de la convention de mise à disposition des services administratifs et techniques

Monsieur Olivier FAUCHEUX demande si les équipements sportifs (anneaux d'athlétisme à Mignières et courts de tennis à Ver) sont utilisés par les scolaires dans le cadre du SIVOS CMV. Madame Marie-Ange ABADIA précise qu'en raison de la crise sanitaire qui perdure depuis 2 ans (date également de la mise en place du SIVOS CMV) il n'est pas possible à ce jour de dresser un état des lieux de l'utilisation effective.

Monsieur Olivier FAUCHEUX demande si le SIVOS CMV effectue les réparations dans les bâtiments communaux (au cas par cas) et Monsieur VAN DER STICHELE précise que celles-ci sont effectuées par le personnel communal de Ver-lès-Chartres puis refacturées au SIVOS CMV (heures quantifiées deux fois par an).

IV Manifestation du 14 juillet

Monsieur BOURGEOIS prend la parole et dit que plusieurs devis ont été demandés auprès de Thurin Traiteur.

Ce dernier a proposé plusieurs menus adaptés selon les consignes sanitaires (*service à table*) et il convient à ce jour de faire un choix. Les différents menus sont listés et un choix est arrêté.

Les boissons ne seront pas gérées par le traiteur.

Cette manifestation aura lieu à la maison des associations le 14 juillet au midi.

Bien que les coûts du traiteur aient augmenté, la commune prend en charge une partie du prix des repas.

Des affichettes seront distribuées dans les boites aux lettres prochainement invitant les personnes à s'inscrire.

V QUESTIONS DIVERSES

a) <u>CISPDR (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation)</u>

Monsieur VAN DER STICHELE fait part aux membres du conseil municipal de la réception d'un mail fin mai du CISPDR concernant le passage des camions et demandant d'en recenser la fréquence.

Monsieur VAN DER STICHELE précise qu'il a apporté la réponse suivante que l'on peut résumer de la sorte : beaucoup de camions circulent dans la commune à tous moments de la semaine (jour et nuit). La commune est impatiente qu'une stratégie globale de la circulation des poids lourds soit analysée et mise en place au niveau de l'agglomération mais aussi du département.

Monsieur VAN DER STICHELE évoque également que ce problème récurrent a été évoqué avec certains candidats des élections départementales venus le 9 juin dernier dans le cadre de leurs campagnes électorales.

Monsieur LECOIN dit qu'il faut prendre un arrêté municipal afin d'interdire l'accès aux poids lourds (*en transit*) dans la commune.

b) Subvention au titre du FDI – Pose de chicanes – rue du polissoir - HOUDOUENNE

Monsieur VAN DER STICHELE fait part de l'attribution d'une subvention du Conseil Départemental au titre des amendes de police d'un montant de 4831 €.

Madame Marie-Françoise BOUCHER précise que les plots ont été enlevés cette semaine à Houdouenne et Monsieur LECOIN dit que cela est normal puisque ceux-ci étaient posés dans le cadre d'un test.

Monsieur Michel JAFFRE évoque le fait que des conducteurs utilisant cette route forçaient le passage en circulant plus rapidement lorsque les plots étaient en place.

c) <u>Bilan l'Agglo fait son nettoyage de printemps – 5 juin 2021</u>

Monsieur Stéphane BOURGEOIS précise qu'il y a eu 17 participants (14 adultes – 3 enfants) et que le ramassage a permis de récolter 4 sacs de déchets tous venants et 2 sacs de déchets recyclables.

Il explique que chacun est reparti avec un sac et un gobelet offert par Chartres Métropole et il remercie les administrés de leur participation.

d) Planning des élections départementales et régionales - 20 et 27/06

Monsieur VAN DER STICHELE fait le point sur les plannings des 20 et 27 juin et il est à noter que deux personnes inscrites ne pourront pas être présentes.

Un point sera fait le mercredi 16 juin 2021 lors de la réunion préparatoire organisée à 18 h 30.

Le prochain conseil municipal est fixé au 6 juillet 2021 à 20 h 30.

Plus aucune question n'étant soulevée, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,

La secrétaire,

Les membres du conseil municipal.

Seuls les membres présents physiquement à la séance doivent signer :

Madame ABADIA Marie-Ange		Madame GUILLO Françoise	
Madame BOUCHER Marie-Françoise		Monsieur JAFFRÉ Michel	
Monsieur BOURGEOIS Stéphane		Monsieur LECOIN Ludovic	
Madame Delphine BRAULT	Ayant donné pouvoir à Monsieur Max VAN DER STICHELE	Monsieur RONCE Jimmy	
Monsieur CAVART Clément	Ayant donné pouvoir à Monsieur Benoit FLEURY	Madame TRAVERS Claudette	
Monsieur Jonathan DUVAL		Madame Françoise TRICHEUX	
Monsieur FAUCHEUX Olivier		Monsieur VAN DER STICHELE Max	
Monsieur FLEURY Benoît			